

# Chenilles processionnaires Que Faire ?



Fédération Départementale  
des Groupements de Défense  
contre les Organismes Nuisibles  
des Bouches-du-Rhône



CHAQUE JOUR À VOS CÔTÉS

## BIOLOGIE DE LA PROCESSIONNAIRE

La chenille processionnaire du pin (*Thaumetopoea pityocampa* Schiff.) est un ravageur hivernal commun des pineraies d'Europe du Sud qui atteint, en France, la limite de son aire d'extension.

À des degrés divers elle est présente sur l'ensemble du département des Bouches du Rhône où, en raison du fort taux d'urbanisation, elle peut devenir une gêne.

Pour pondre, les femelles déposent leurs œufs sous forme de **manchon**, petit cylindre de couleur brun clair confectionné autour de 2 ou 3 aiguilles de pin accolées.

Elles choisissent de préférence les arbres isolés ou les lisières des massifs et peuvent parcourir plusieurs kilomètres à la recherche d'un hôte qui leur convienne.

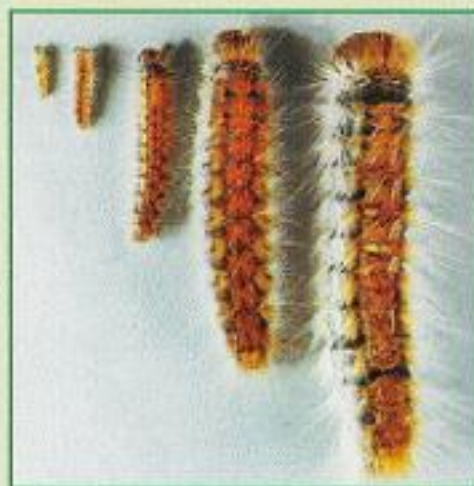


Manchon de ponte

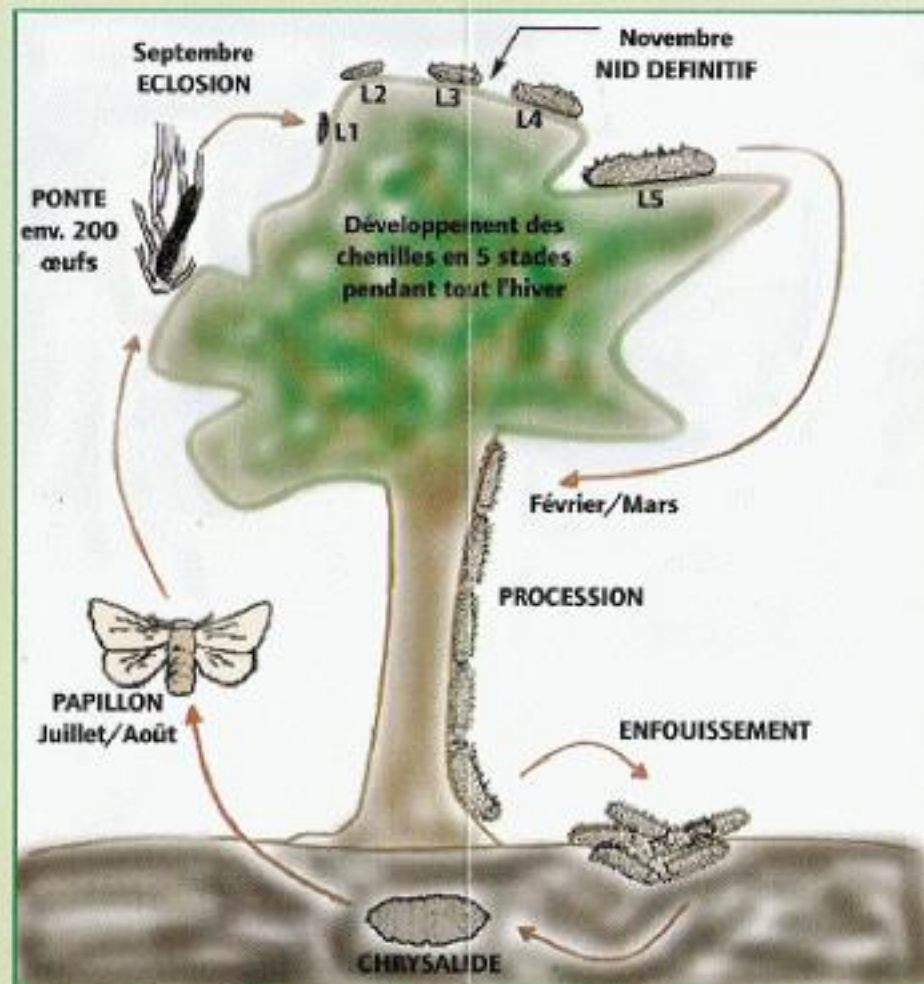
Photo : Borella OHP

30 à 40 jours après la ponte, chaque manchon donne naissance à une colonie de 200 chenilles en moyenne qui vont rester groupées durant toute la durée de leur développement qui s'effectue en 5 stades larvaires, notés L1 à L5 et reconnaissables à la taille et à la couleur des chenilles.

Les chenilles s'alimentent de préférence la nuit, lorsqu'il ne gèle pas ; la journée elles se regroupent dans les nids de soie qu'elles ont tissés. Au fur et à mesure de l'épuisement de la nourriture, elles s'éloignent progressivement de leur lieu d'éclosion en abandonnant les légers nids temporaires (**pré-nids**) qu'elles ont constitués.



Longue de 3 mm à peine et jaune-vert au premier stade, les chenilles atteignent au dernier stade près de 5 cm. Elles sont alors roussâtres avec des soies latérales blanches. Photo : G. Derouin - MORA



### LE CYCLE DE LA CHENILLE PROCESSIONNAIRE

Généralement annuel, ce cycle peut s'étaler sur 2, voire 3 années pour des raisons d'ordre climatique.

Dès les premiers froids, généralement à la fin du 3<sup>ème</sup> stade, elles confectionnent leur nid définitif (**nid d'hiver**) après avoir cherché la position la mieux exposée au soleil. La colonie bénéficie ainsi d'un véritable radiateur solaire nécessaire à sa survie.

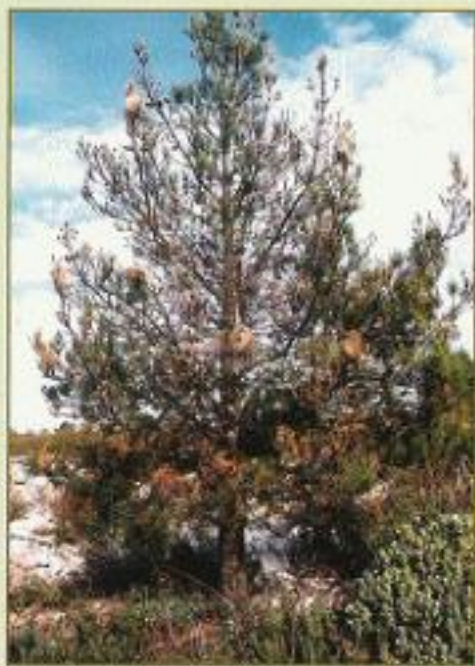
À la fin du 5<sup>ème</sup> stade, les chenilles quittent l'arbre en procession à la recherche d'un endroit au sol suffisamment chaud et meuble pour s'y enfouir à quelques centimètres de profondeur. Là, après avoir tissé un cocon, elles se chrysalident pour donner de nouveaux papillons l'été suivant.



## Sur les végétaux

Les chenilles consomment la partie superficielle des aiguilles (limbe) qui, dès lors, se recroquevillent, jaunissent et meurent. Ces tâches jaune/brun dans le feuillage permettent de déceler facilement la présence des chenilles dans les pins.

**Une défoliation, même totale, ne provoque pas la mortalité des arbres atteints.** En général ils perdent une année de croissance. Toutefois, les sujets ainsi affaiblis deviennent moins résistants aux attaques d'autres ennemis. C'est la combinaison de ces différentes agressions qui peut alors provoquer la mort surtout chez les arbres non adaptés à leur milieu et les jeunes plants.



Jeunes chenilles salimantaires Photo: Anjoill - CEMAGREF

## Sur les hommes et les animaux

La chenille processionnaire, à partir de son 3<sup>ème</sup> stade de développement, dispose dans les replis de sa peau d'une multitude de petits poils urticants et très hérissés qu'elle peut libérer en se cambrant dans une position de défense. Ces poils se détachent facilement et restent en suspension dans l'air ambiant. Ils restent virulents plusieurs mois après la disparition des chenilles, notamment dans les nids qu'elles ont occupés.

Chez l'homme, les affections dues à ces poils ont des manifestations très variables suivant la sensibilité des individus. Elles se caractérisent :

- ✓ sur la peau, par des plaques rouges, avec ou sans cloques, accompagnées de démangeaisons intenses ou de sensation de brûlure qui peuvent durer quelques heures à quelques jours. Les lésions se situent surtout aux endroits de frottement avec le vêtement : jambes, cou, poignets.
- ✓ dans les yeux, par des paupières rouges et enflées. Quand les poils urticants pénètrent dans l'œil, ils s'accrochent au globe oculaire et, par leur profil hérissé, ont tendance à s'enfoncer avec les mouvements de l'œil. Ils peuvent alors causer des accidents graves allant jusqu'à la cécité.
- ✓ dans les bronches, par des allergies violentes notamment chez les personnes présentant des difficultés respiratoires.

**Lorsque les symptômes persistent, et quelle que soit la zone affectée, la consultation d'un médecin est vivement recommandée.**

Parmi les animaux, les chiens et les chevaux sont les plus vulnérables surtout à l'époque des processions où les chenilles sont directement accessibles. Les poils urticants provoquent chez ces animaux la nécrose et la perte de la langue.

En aucun cas la lutte ne permet d'éviter une nouvelle infestation, elle consiste uniquement à protéger les peuplements les plus sensibles et à limiter les populations de ravageurs à un taux compatible avec la présence humaine.

La chenille processionnaire est heureusement accompagnée d'un cortège de prédateurs et de parasites qui l'attaquent à tous les stades : papillons, oeufs, chenilles, chrysalides. Ces auxiliaires sont indispensables, aussi, faut-il impérativement les préserver lorsque l'on met en oeuvre une lutte complémentaire.

### DE QUELLES TECHNIQUES DE LUTTE DISPOSE-T-ON ?

En cas d'attaque ponctuelle, sur des arbres de faible taille ou facilement accessibles, il est possible de lutter mécaniquement en récoltant les pontes ou les nids. Si cette solution est inadaptée, il est possible de réaliser un traitement par voie terrestre ou aérienne à l'aide d'un insecticide homologué dont il existe trois sortes :

- les produits biologiques qui sont confectionnés à partir de la bactérie inactivée *Bacillus thuringiensis* variété *kurstaki*. Ce sont les plus sélectifs, mais aussi les plus complexes à mettre en oeuvre du fait de leur faible rémanence (leur efficacité diminue très vite par le lessivage des pluies). L'ingestion de ces produits provoque l'arrêt rapide de l'alimentation des chenilles qui meurent en quelques jours. Ils sont particulièrement efficaces sur les jeunes chenilles.

- les benzoylurées tel que le Diflubenzuron sont des produits chimiques assez sélectifs. Ils agissent également par ingestion et provoquent des perturbations dans les processus de la mue. Les chenilles continuent donc à s'alimenter normalement jusqu'à la mue suivante. Ces produits sont bien adaptés au traitement des jeunes chenilles.



Nid d'hiver

Photo: Bernard ONY

- la Deltaméthrine est un insecticide de contact peu sélectif dont les possibilités d'emploi sont limitées à la période hivernale (à partir du 1<sup>er</sup> Novembre) il est préférable de la réserver à des interventions de faible ampleur (arbres isolés) ou de rattrapage éventuel.

L'homologation de ces produits pour la lutte contre la processionnaire du pin garantit leur innocuité à l'égard de la santé humaine et de l'environnement dans des conditions normales d'utilisation. Une liste de ces produits peut être obtenue auprès du Département de la Santé des forêts ou des Services de la Protection des Végétaux. (voir adresses utiles)



## SURFACES IMPORTANTES SUPERIEURES A 2 ha (20 000 m<sup>2</sup>)

Chaque année, en octobre, un traitement préventif par voie aérienne est réalisé dans les Bouches du Rhône. Il vise les zones les plus sensibles : écoles, lieux fréquentés par le public, jeunes boisements, lisières des massifs périurbains. L'insecticide utilisé est de type biologique.

Pour la bonne réussite de l'opération, les hélicoptères réalisant le traitement doivent voler au plus près des arbres ce qui provoque souvent l'inquiétude et parfois la colère des riverains.

Tout propriétaire privé ou groupement de propriétaires peut bénéficier de ce traitement dès l'instant où les parcelles concernées présentent des caractéristiques justifiant l'utilisation d'un hélicoptère. Pour tous renseignements, s'adresser à l'O.N.F. (voir adresses utiles).



Traitement aérien

Photo : Bonleu - ONF

## PETITES SURFACES ET ARBRES ISOLES

Les périodes indiquées ci-après sont indicatives car suivant les conditions climatiques locales le début du cycle de la chenille processionnaire peut présenter des variations de une à deux semaines. En règle générale il faut savoir que plus l'hiver est froid, plus les chenilles sont en avance et inversement.

### ► DÉBUT JUILLET / MI SEPTEMBRE

#### Collecte des pontes

Arracher manuellement les aiguilles portant les manchons, jeter le tout aux ordures ou mieux directement au sol dans un endroit dégagé et à bonne distance des pins (500 m.) pour permettre l'action et la survie des prédateurs naturels.

**Avantages :** la nuisance est éliminée à la source, pas de dégâts sur les arbres, pas de précautions particulières.

**Inconvénients :** difficulté pour un observateur non averti de repérer les pontes, fastidieux dès que le nombre d'arbres dépasse quelques unités.

### ► MI SEPTEMBRE / FIN OCTOBRE

#### Collecte des pré-nids ou traitement

Les pré-nids sont les nids provisoires que les chenilles tissent au cours de leur développement et qu'elles abandonnent ensuite pour le nid définitif.

#### ● Moyens mécaniques

La récolte des pré-nids se fera pendant la journée, en s'assurant que la majorité des chenilles est bien à l'intérieur et en sectionnant les rameaux qui les portent à l'aide d'un sécateur ou d'un échenilloir pour les parties hautes. Si un pré-nid est installé sur la flèche de l'arbre surtout ne pas la couper mais déchirer avec précaution le pré-nid. Brûler la récolte ou mieux la déposer loin de tout arbre comme indiqué au chapitre collecte des pontes.

**Avantages :** les dégâts sont peu importants, les chenilles ne sont pas encore urticantes, la protection consiste uniquement au port de gants type jardinage et de lunettes.

**Inconvénients :** difficile d'atteindre la cime des arbres si ceux-ci dépassent 3 mètres de hauteur.

#### ● Traitement

A l'aide d'un pulvérisateur de jardin épandre autour des pré-nids un insecticide adapté et homologué (voir ci-dessus). Pendant l'opération porter des gants, un masque et des lunettes.

**Avantages :** pas de manipulation directe des nids.

**Inconvénients :** les pré-nids et les cadavres de chenilles restent sur les arbres.

### ► DE NOVEMBRE À FÉVRIER

#### Collecte des nids définitifs ou traitement

#### ● Moyens mécaniques

Elle est identique à celle préconisée pour les pré-nids à deux différences près :

✓ à ce stade les chenilles étant urticantes, il est indispensable de se protéger au maximum à l'aide de vêtements étanches, foulard autour du cou, masque de type apiculteur, gants hermétiques.

✓ pour détruire les poils urticants il est nécessaire d'incinérer les nids.

**Avantages :** on dispose d'une longue période d'intervention, les nids définitifs sont facilement visibles et moins nombreux que les pré-nids.

**Inconvénients :** ces nids sont en général situés dans les parties hautes des arbres et par conséquent difficiles d'accès.

#### ● Traitement

Identique à celui préconisé pour les pré-nids en prenant soin d'utiliser un insecticide adapté au stade de développement des chenilles et de se protéger au maximum des risques d'urtication.

**Avantages :** pas de manipulation directe des nids.



Traitement au sol

Photo : Bonleu - ONF

**Inconvénients :** les nids et les cadavres de chenilles restent sur les arbres, les poils urticants sont disséminés dans l'atmosphère au fur et à mesure de la désagrégation des nids. La destruction des chenilles à ce stade entraîne parallèlement celle de certains de leurs parasites.

### ► APRÈS FÉVRIER

Laisser les chenilles s'enfouir, c'est le meilleur moyen pour qu'elles emportent leurs poils urticants sous terre.

## ATTENTION !

Quelle que soit la méthode envisagée, ne prenez pas de risques inutiles. Consultez les professionnels agréés qui sauront vous proposer la solution la mieux adaptée à votre situation. Ils possèdent les équipements pour pulvériser l'insecticide jusqu'à des hauteurs de 30 mètres.

### ADRESSES UTILES

#### Homologation des produits

##### DEPARTEMENT SANTE DES FORETS

Quartier Cantarel BP 95  
84143 MONTFAVET CEDEX  
Tél : 04 90 81 11 20

##### SERVICES DE LA PROTECTION DES VEGETAUX

Quartier Cantarel BP 95  
84143 MONTFAVET CEDEX  
Tél : 04 90 81 11 13

##### FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DES GROUPEMENTS DE DÉFENSE CONTRE LES ORGANISMES NUISIBLES DES BOUCHES-DU-RHÔNE

Chemin du Paty  
13310 SAINT MARTIN DE CRAU  
Tél/Fax : 04 90 47 38 43  
Portable : 06 60 80 34 99  
E-mail : fdgdon13@wanadoo.fr  
site : <http://perso.wanadoo.fr/fdgdon13>

### Campagne d'information réalisée avec le concours de :

#### OFFICE NATIONAL DES FORETS

46, avenue Paul Cézanne  
13098 AIX EN PROVENCE CEDEX 02  
Tél : 04 42 17 57 00

#### CONSEIL GENERAL des Bouches-du-Rhône

Hôtel du Département  
52, avenue de St Just  
13256 MARSEILLE CEDEX 20  
Tél : 04 91 21 13 13

#### Fourniture produits biologiques

**Sté VALENT BIOSCIENCES**  
8, rue des Gardioles  
66170 ST FELIU D'AVALL  
Tél : 04 68 57 90 14

#### Traitement au sol

**Sté E.D.A.C.A**  
Le Pont Bayeux  
13590 MEYREUIL  
Tél : 04 42 58 36 24

#### Sté HIBOU BLANC

17, rue Reynaud de Trets  
13010 MARSEILLE  
Tél : 04 91 44 37 69

#### Sté CELTIS

Route de St Andiol  
13940 MOLLÈGES  
Tél : 04 90 90 27 16  
Port : 06 09 78 52 80  
Fax : 04 90 90 27 09

### ENTREPRISES AGRÉÉES

#### Epannage par hélicoptère

**Sté GENERAL AIR SERVICES**  
3, rue du Stade  
30128 GARONS  
Tél : 04 66 70 12 46

#### Sté MIDAIR

21, rue des Caves  
89100 ST MARTIN DU TERTRE  
Tél : 03 86 65 74 58